



Abus sur la facture de plombier

Par **GOZALBO**, le **05/01/2012** à **15:06**

Bonjour,
Le 1/01/2012, à 23h, mon locataire est revenu de ses vacances, et a constaté qu'une fuite provenait du WC. Il n'arrivait pas à couper l'eau et a appelé un plombier. Le plombier est passé juste pour couper l'eau et pour ceci, a facturé 600E en pretextant que c'était 23h du 01/01. Je trouve que c'est un abus de la part du plombier .. mais mon locataire a déjà payé, et maintenant veux que je lui rembourse. Est-il dans son droit le plombier de facturer de telles sommes?

Par **pat76**, le **05/01/2012** à **17:15**

Bonjour
Que votre locataire prenne contact avec les services de la répression des fraudes, la facture m'apparaît exorbitante.